

Publié le 22 novembre 2018

Eplscope 2018 : les Epl en pleine croissance

La Fédération des Entreprises publiques locales (Epl) publie pour la sixième année consécutive l'observatoire statistique du mouvement des Epl, l'Eplscope. Il atteste aujourd'hui de la vitalité du mouvement formé par les Sem, les Spl et les SemOp, dont le nombre croît et dont l'activité progresse au-delà de l'effet de base. La complémentarité de la gamme permet d'apporter aux collectivités locales des solutions innovantes, performantes et adaptées pour des projets relevant de tous les domaines d'intervention, en dépit de réalités sectorielles différentes.



L'édition 2018 offre un regard synthétique sur l'état du mouvement, les ressorts de sa croissance et ses perspectives de développement. Axée sur la mise en évidence des tendances à l'œuvre en 2018, elle est complétée par la plateforme numérique **Epldata**, qui sera mise à jour pour le **Congrès de Rennes** en décembre et permettra en complément d'accéder aux données détaillées relatives aux Epl **par région** et **par secteur**. L'Eplscope et sa déclinaison Epldata ont pour volonté de soutenir l'action de promotion de la **gamme des Epl** auprès des élus locaux et des pouvoirs publics, ainsi que renforcer sa connaissance en direction des partenaires et du grand public.

L'omniprésence des Entreprises publiques locales sur le territoire

L'observation de l'évolution des différents indicateurs montre un essor de l'activité des Epl, avec un taux de croissance de leur nombre de 4 % et de leur chiffre d'affaires de 5 %. Le cap des **1 300 Entreprises publiques locales** a été atteint au 1er juin 2018 : 925 Sociétés d'économie mixte (Sem), 359 Sociétés publiques locales (Spl) et 16 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) sont recensées.

L'activité connaît parallèlement une progression plus soutenue : les Entreprises publiques locales répondant aux exigences des différents acteurs locaux, gagnent des parts de marché en procédant à des diversifications et à des redéploiements.

Les Epl interviennent aujourd'hui partout sur le territoire français. Les régions **Auvergne-Rhône-**

Alpes et **Île-de-France** sont celles qui en comptabilisent le plus (au nombre de 196 et de 157 et dégageant respectivement près de 1,7 et de 4,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires) malgré des mouvements de rattrapage dans des régions qui n'étaient pas précurseurs comme la **Bretagne** et les **Pays de la Loire**. Le développement du modèle en outre-mer est également une réalité : 105 Epl y sont en activité et génèrent un volume d'activité supérieur à 1,7 milliard d'euros. Les communes rurales ne sont pas oubliées : elles recensent un nombre de structures (11 % du total) analogue à l'agglomération parisienne pour des populations de taille comparable.

Les actions des Epl se veulent en outre opportunes dans de nombreux domaines. Le **tourisme**, la **culture**, les **loisirs** et **l'aménagement** sont toujours prédominants. Des secteurs comme **l'habitat** et **l'immobilier** ou la **mobilité** confirment leur importance, tandis que l'accroissement du nombre d'Epl est élevé dans les secteurs du **développement économique**, de **l'environnement** et des **réseaux**. À cette pluralité des activités s'ajoute une capacité à se diversifier et à créer des synergies entre les différents services publics. 68 % des structures se sont engagées dans une stratégie de diversification, tandis que 30 % des restantes ont l'intention de le faire dans le but d'investir de nouveaux segments de marché ou d'anticiper une évolution de leur secteur d'activité principal.

Entre croissance et résistance selon les secteurs d'intervention

L'essor du mouvement des Entreprises publiques locales masque des **situations sectorielles hétérogènes**. Le tourisme, la culture et les loisirs (331 structures, +8 %) ainsi que l'environnement et les réseaux (216, +10 %), apparaissent comme des secteurs en pleine expansion, ayant profité d'une conjoncture économique nationale favorable, mais aussi de l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, de la loi relative à la transition énergétique et de leurs conséquences. Les perspectives semblent en outre favorables à la persistance de la bonne santé des Epl de ces secteurs.

La donne est différente s'agissant de l'aménagement, et surtout de l'habitat et de l'immobilier. Alors que le contexte national incitait à la rationalisation, les Epl intervenant dans ces domaines très poreux ont continué de faire preuve de proactivité et ont tiré leur épingle du jeu. Les concentrations qu'elles ont opérées et les diversifications qu'elles ont entreprises leur ont permis d'augmenter leur activité. Elles bénéficient aujourd'hui d'une situation financière plus solide et d'une trésorerie plus importante que par le passé. Dans une conjoncture marquée par l'application à venir du dispositif de réduction de loyer de solidarité et le vote de la **loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique** (ELAN), l'horizon des Epl d'habitat et d'immobilier pourrait s'assombrir. Mais elles pourraient être les bénéficiaires des restructurations dans certains territoires et poursuivre leur stratégie de diversification.

L'analyse des situations dans les secteurs du développement économique, de la mobilité et des services à la personne fait enfin état de progressions modérées des Epl. Ces activités connaissent de légères croissances, que ce soit en nombre ou en chiffre d'affaires. Les perspectives semblent favorables. De nombreux projets ont été initiés dans ces secteurs (34) et devraient alimenter leur croissance dans les prochaines années. Alors que la SemOp avait surtout séduit dans

l'environnement et les réseaux, elle devrait s'ouvrir à la mobilité et émerger dans l'activité portuaire.

- **Télécharger** [L'Episcope 2018](#)
- **Lire le** [communiqué de presse](#)